

RAPPORT D'INVENTAIRE

À : Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés

DE : Réal Goudreau

OBJET : Poste Le Corbusier à 315-25 kV à Laval – Relevés complémentaires

DATE : 11 septembre 2018

Dans le cadre de l'analyse de recevabilité du projet, le MDDELCC a demandé à Hydro-Québec des renseignements complémentaires sur les milieux humides et hydriques au site d'implantation du poste en vertu de la nouvelle *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques*. Plus précisément, le cours d'eau intermittent qui recoupe l'emplacement du poste doit faire l'objet d'une caractérisation détaillée et les limites des milieux humides et terrestres à l'emplacement du poste doivent être précisées à partir de relevés sur le terrain.

La caractérisation du cours d'eau intermittent a été réalisée le 27 juin dernier alors que la validation des milieux humides et terrestres à l'emplacement du poste s'est déroulée le 7 août, au moment où la végétation était à son plein développement.

Le présent rapport concerne la caractérisation du cours d'eau intermittent.

PROTOCOLE D'INVENTAIRE

Le cours d'eau intermittent recoupe l'emplacement du poste sur une distance d'environ 160 m. Il a été divisé en secteur homogène et chaque secteur a fait l'objet de relevés le long d'un transect établi perpendiculairement au cours d'eau. Les transects ont couvert une distance suffisante pour permettre de délimiter la ligne naturelle des hautes eaux (LNHE) et préciser la largeur de la bande riveraine. La ligne naturelle des hautes eaux et la largeur de la bande riveraine ont été déterminées selon la méthode botanique décrite à l'article 2.1 de la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* (pour la ligne naturelle des hautes eaux) et 2.2 (pour la largeur de la bande riveraine). Au total, sept transects d'inventaire ont été réalisés (voir la carte 1). À chaque transect, des photographies ont été prises et les paramètres suivants ont été décrits, lorsque possible :

- Paramètres physiques : largeur du cours d'eau (m), profondeurs moyenne et maximale (cm), vitesse d'écoulement de l'eau (m/sec.), direction d'écoulement de l'eau, morphologie du cours d'eau (rectiligne, sinuex, tortueux), condition hydrologique (étiage, normale, crue), substrat dominant et sous-dominant du lit du cours d'eau (organique, argile, limon, sable, gravier, cailloux, galet, bloc, roc), pente (%) et hauteur des talus (m), état actuel des rives

(signes d'érosion, présence de remblai, de murets, de ponceaux, d'empierrement ou de toute autre structure anthropique).

- Paramètres biologiques (flore) : présence de végétation aquatique, description de la végétation riveraine (strates arborescente, arbustive et herbacée ; des relevés de végétation ont été réalisés afin de documenter le pourcentage de recouvrement de chacune des strates de végétation et le pourcentage de recouvrement des principales espèces par strate de végétation), présence d'espèces floristiques exotiques envahissantes et, le cas échéant, le pourcentage de recouvrement de ces espèces, présence d'espèces floristiques à statut particulier.
- Paramètres biologiques (faune) : observations de poissons et présence de frayère potentielle, observations d'amphibiens et de reptiles (présence d'adultes, d'œufs et de têtards), observations d'oiseaux et de mammifères.

Les fonctions écologiques du cours d'eau ont été précisées conformément à l'article 13.1 de la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés*.

RÉSULTATS

Le cours d'eau intermittent présente une morphologie rectiligne et sa pente est relativement faible en direction du ruisseau Pariseau situé à la limite est de la propriété d'Hydro-Québec (voir la carte 1). Lors des relevés de terrain, son lit était complètement asséché. Le tableau 1 présente les résultats des différents paramètres mesurés à chaque transect.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Le cours d'eau a une largeur variant de 2,5 m à 3,9 m. La ligne naturelle des hautes eaux (LNHE) a été établie à une largeur maximale de 8,3 m à l'endroit du transect n° 5 et à une largeur minimale de 3,0 m au transect n° 2.

En rive gauche, la hauteur du talus varie entre 0,5 m et 2,8 m et la pente entre 15 % et 50 %. En rive droite, la hauteur et la pente du talus sont comparables à la rive gauche. La hauteur y varie de 0,3 m à 2,4 m et la pente, de 15 % à 50 %.

Que ce soit en rive gauche ou en rive droite, les talus sont caractérisés par la présence de litière, de sable et de gravier. Aucun signe d'érosion des talus n'a été observé le long du cours d'eau et aucune structure anthropique n'y a été recensée. La présence de remblai a toutefois été notée par endroit (voir les photos 12, 13, 20, 21, 24 et 25).

Le lit du cours d'eau est principalement composé de matière organique, d'argile et de sable. Des débris végétaux (branches mortes) tapissent à plusieurs endroits le lit du cours d'eau (voir les photos 2 à 4, 6, 18, 19 et 22).

La largeur de la bande riveraine a été établie en se référant au *Guide d'interprétation de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* (MDDELCC, 2015). Les deux facteurs qui servent à déterminer la largeur de la bande riveraine sont la hauteur et la pente du talus. Selon le guide d'interprétation, la rive a un minimum de 10 m de largeur lorsque la pente est inférieure à 30 %, ou lorsque la pente est supérieure à 30 % et présente un talus de moins de 5 m de hauteur. C'est notamment le cas du cours d'eau intermittent à l'étude (voir le tableau 1). Par conséquent, la largeur de la bande riveraine a été fixée à 10 m (voir la carte 1).

VÉGÉTATION

Lors des relevés, aucune végétation aquatique n'a été observée. Quelques parcelles d'inventaire ont été réalisées sur les rives du cours d'eau pour documenter les principales espèces présentes dans les différentes strates de végétation (arborescente, arbustive et herbacée).

De façon générale, la végétation riveraine est homogène de part et d'autre du cours d'eau et très peu diversifiée. Le nerprun cathartique (*Rhamnus cathartica*) domine le cortège végétal et se présente autant dans la strate arbustive qu'arborée. On observe également, dans la strate arborée, le peuplier deltoïde (*Populus deltoïdes*), le frêne rouge (*Fraxinus pennsylvanica*) et l'orme d'Amérique (*Ulmus americana*), avec l'érable argenté (*Acer saccharinum*). Le frêne rouge et l'orme d'Amérique sont présents en régénération, accompagnant le nerprun cathartique dans la strate arbustive. Le sumac vinaigrier (*Rhus typhina*) a de plus été observé ponctuellement, en massifs intégrant des tiges de plus de 4 m de hauteur. Parmi les herbacées dominantes figurent la vigne vierge (*Parthenocissus quinquefolius*), la vigne des rivages (*Vitis riparia*), l'herbe à la puce (*Toxicodendron radicans* var. *radicans*) et la circée du Canada (*Circaeaa canadensis*). Les fiches floristiques présentées en annexe résument le portrait de la végétation pour quatre transects d'inventaire réalisés le long du cours d'eau (voir la carte 1).

Aucune espèce floristique à statut particulier n'a été répertoriée le long du cours d'eau, comme ce fut d'ailleurs le cas lors des relevés floristiques réalisés en septembre 2015. Par contre, la présence généralisée du nerprun cathartique, une espèce exotique envahissante, a été notée de même que les espèces exotiques envahissantes suivantes : le phragmite commun (*Phragmites australis*), le chèvrefeuille de Tartarie (*Lonicera tatarica*), l'érable à Giguère (*Acer negundo*), la valériane officinale (*Valeriana officinalis*) et l'alliaire officinale (*Alliaria petiolata*).

FONCTIONS ÉCOLOGIQUES

Les deux fonctions écologiques suivantes peuvent être attribuées au cours d'eau intermittent :

- régulation du niveau d'eau, en permettant la rétention et l'évaporation d'une partie des eaux de précipitation et des eaux de fonte, réduisant ainsi les risques d'inondation et d'érosion et favorisant la recharge de la nappe phréatique ;
- conservation de la diversité biologique par laquelle les milieux ou les écosystèmes offrent des habitats pour l'alimentation, l'abri et la reproduction des espèces vivantes.

OBSERVATIONS FAUNIQUES

Étant donné que le lit du cours d'eau était asséché lors des relevés, il a été impossible de déterminer s'il est utilisé par les anoures (grenouilles, rainettes et crapaud) pour la reproduction.

Par contre, il apparaît évident que le cours d'eau ne présente pas les caractéristiques généralement associées à l'habitat du poisson. En effet, le fond mou et composé en grande partie de matière organique, en plus de la nature stagnante du cours d'eau (faible pente créant un effet de cuvette dans la partie aval), rendent l'habitat peu propice aux poissons, même pour les espèces de petite taille qui tolèrent bien des eaux peu oxygénées comme l'ombre de vase, l'épinoche à cinq épines et quelques espèces de cyprinidés (par exemple le mené à grosse tête, le mené jaune et le mullet à corne). Par ailleurs, l'absence de végétation aquatique limite les options d'abris ou de surface de fraie pour les espèces qui utiliseraient le cours d'eau de façon temporaire au printemps.

Quelques espèces d'oiseaux ont été observées lors des relevés, notamment une buse et un bruant. Des signes de présence du cerf de Virginie et du raton laveur (pistes) ont été relevés. Un terrier, possiblement de renard, a également été observé en rive gauche à proximité du transect n° 4.

Enfin, il est à noter qu'un nombre élevé d'escargots ont été observés sur le lit du cours ainsi que sur le sol et les arbres des berges (voir la photo 26).



Réal Goudreau
Biogiste, M. Sc.

Tableau 1 : Caractéristiques du cours d'eau intermittent

Numéro du transect	Coordonnées géographiques		Largeur (m)		Berge gauche par rapport à l'écoulement					Berge droite par rapport à l'écoulement					Substrat (lit du cours d'eau) (%)					Photos				
	Longitude	Latitude	Normale	LNHE	Hauteur du talus (m)	Pente du talus (%)	Dépôt de surface	Signe d'érosion	Structure anthropique	Hauteur du talus (m)	Pente du talus (%)	Dépôt de surface	Signe d'érosion	Structure anthropique	Roc	Bloc	Galet	Caillouté	Gravier	Sable	Limone	Argile	Organic	
1	73° 44' 56,7"	45° 35' 25,9"	3,9	3,9	0,7	35	Litière	Aucun	Aucune	0,3	20	Litière	Aucun	Aucune	1	1	1	—	—	27	—	—	70	1 et 2
2	73° 44' 57,6"	45° 35' 25,7"	2,5	3,0	0,5	35	Litière	Aucun	Aucune	1,7	45	Litière	Aucun	Aucune	1	1	1	—	—	25	—	—	72	3 à 5
3	73° 44' 58,2"	45° 35' 25,1"	3,2	5,5	0,5	15	Litière	Aucun	Aucune	2,4	45	Litière	Aucun	Aucune	1	1	1	2	3	27	—	15	50	6 à 9
4	73° 44' 59,6"	45° 35' 24,8"	3,1	4,3	1,8	50	Sable et litière	Aucun	Aucune	2,3	50	Sable et litière	Aucun	Aucune	1	1	1	1	—	40	—	40	16	10 à 13
5	73° 45' 01,1"	45° 35' 24,2"	4,5	8,3	1,0	30	Litière	Aucun	Aucune	0,6	15	Gravier et litière	Aucun	Aucune	1	1	1	—	—	40	—	40	17	14 à 17
6	73° 45' 03,3"	45° 35' 23,5"	2,6	5,0	1,6	45	Gravier et litière	Aucun	Aucune	1,7	45	Gravier et litière	Aucun	Aucune	1	1	1	2	—	35	—	35	25	18 à 21
7	73° 45' 04,3"	45° 35' 23,1"	2,5	4,8	2,8	45	Litière	Aucun	Aucune	1,7	50	Sable	Aucun	Aucune	1	2	2	2	3	30	—	20	40	22 à 25

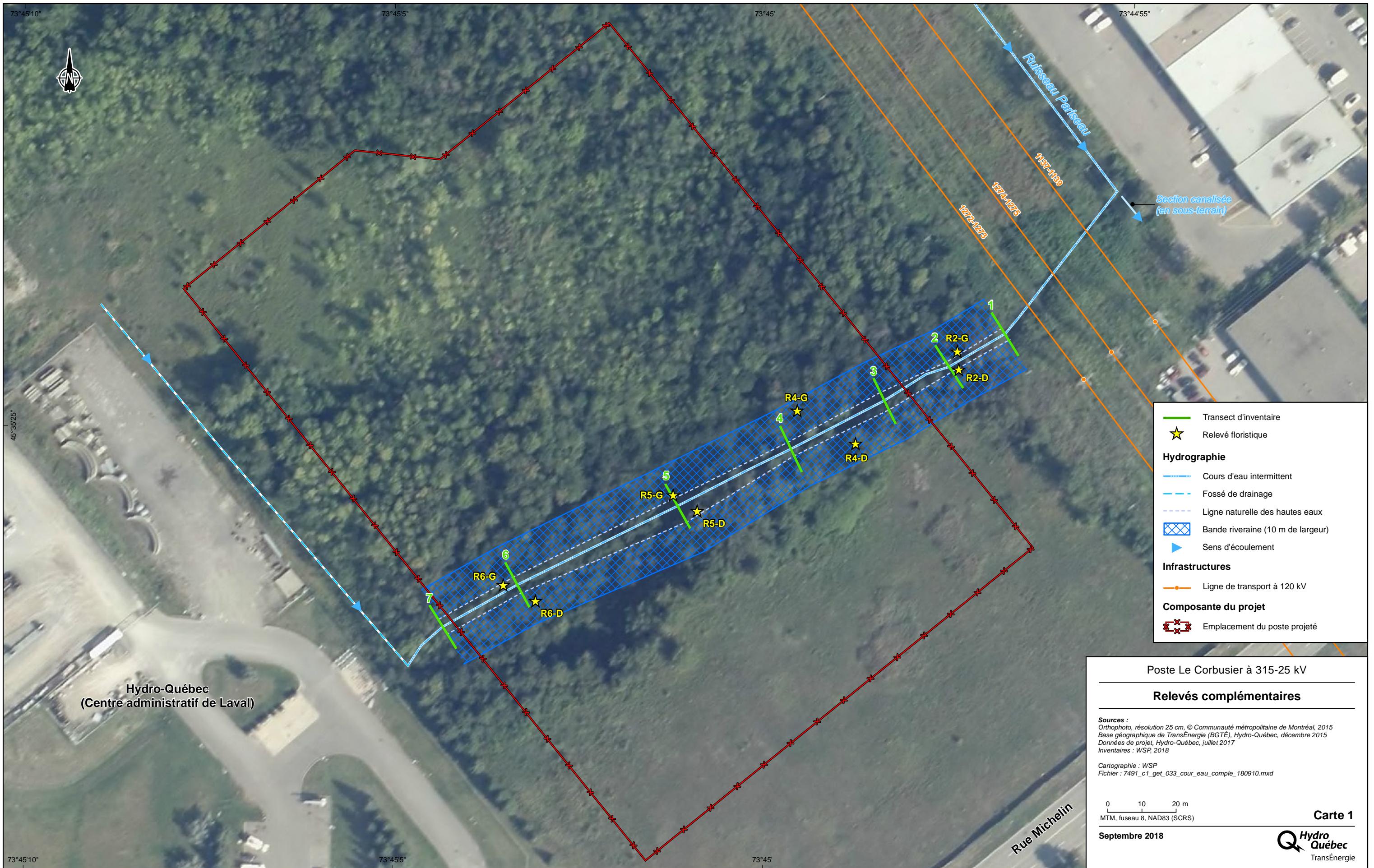




Photo 1 : Transect 1 – Vue du ruisseau en direction aval



Photo 2 : Transect 1 – Vue du ruisseau en direction amont



Photo 3 : Transect 2 – Vue du ruisseau en direction aval



Photo 4 : Transect 2 – Vue du ruisseau en direction amont



Photo 5 : Transect 2 – Vue de la rive gauche



Photo 6 : Transect 3 – Vue du ruisseau en direction aval



Photo 7 : Transect 3 – Vue du ruisseau en direction amont



Photo 8 : Transect 3 – Vue de la rive gauche



Photo 9 : Transect 3 – Vue de la rive droite



Photo 10 : Transect 4 – Vue du ruisseau en direction aval

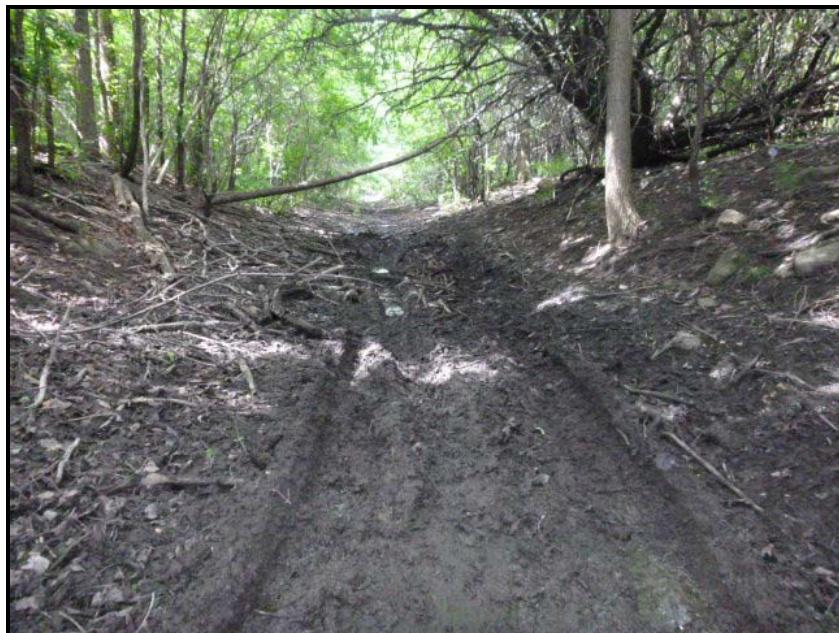


Photo 11 : Transect 4 – Vue du ruisseau en direction amont



Photo 12 : Transect 4 – Vue de la rive gauche



Photo 13 : Transect 4 – Vue de la rive droite



Photo 14 : Transect 5 – Vue du ruisseau en direction aval



Photo 15 : Transect 5 – Vue du ruisseau en direction amont



Photo 16 : Transect 5 – Vue de la rive gauche

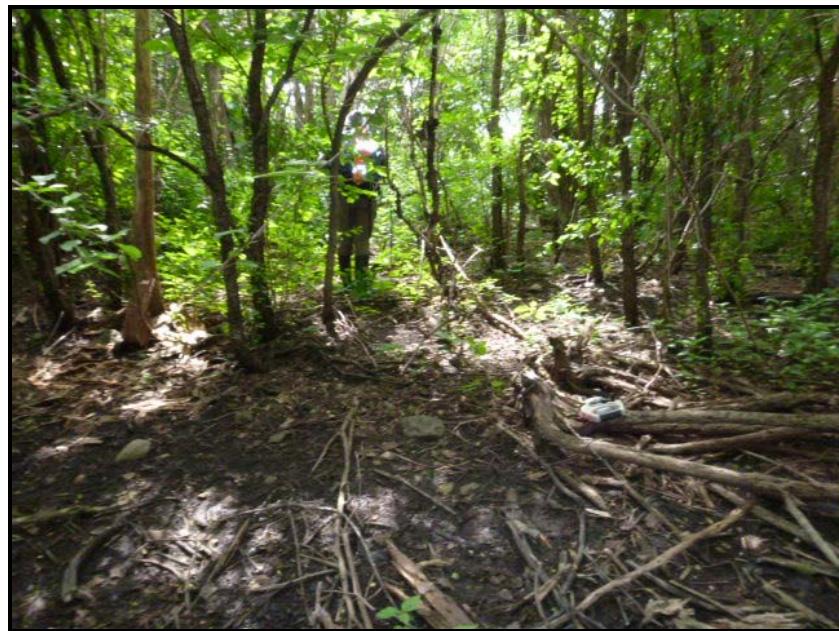


Photo 17 : Transect 5 – Vue de la rive droite



Photo 18 : Transect 6 – Vue du ruisseau en direction aval



Photo 19 : Transect 6 – Vue du ruisseau en direction amont



Photo 20 : Transect 6 – Vue de la rive gauche



Photo 21 : Transect 6 – Vue de la rive droite



Photo 22 : Transect 7 – Vue du ruisseau en direction aval



Photo 23 : Transect 7 – Vue du ruisseau en direction amont



Photo 24 : Transect 7 – Vue de la rive gauche



Photo 25 : Transect 7 – Vue de la rive droite



Photo 26 : Escargots observés lors des relevés

FICHES FLORISTIQUES



Projet : Poste Le Corbusier à 315-25 kV à Laval**Relevés complémentaires****181-03821-00***13 juillet 2018***TABLEAU SOMMAIRE****Nb parcelles (projet) : 8****Aucun polygone assigné**

Parcelle : R2-D	p. 2
Parcelle : R2-G	p. 3
Parcelle : R4-D	p. 4
Parcelle : R4-G	p. 5
Parcelle : R5-D	p. 6
Parcelle : R5-G	p. 7
Parcelle : R6-D	p. 8
Parcelle : R6-G	p. 9

PARCELLES

R2-D

Faite par Maïté Dubois et Catherine Blais le 2018-6-27

SYNTHÈSE DE LA PARCELLE

Nb d'espèces dominantes FACH ou OBL (A):

1
2
Non
Non

Nb d'espèces dominantes NI (B) :

Végétation dominée par des hydrophytes (A>B):

Végétation typique des milieux humides:



DONNÉES BIOPHYSIQUES

Hauteur d'eau au-dessus du sol:

0 cm

Profondeur de la nappe (si observée):

Non évaluée

Situation topographique:

Terrain plat

REMARQUES

Aucune remarque

RECOUVREMENTS TOTAUX

Strate	Recouvrement
Arborescente (> 4 m)	63%
Arbustive (< 4 m)	87%
Herbacée	37%
Sol nu / Litière	87%

RECOUVREMENT PAR STRATE ET ESPÈCES PRINCIPALES

Strate	Nom Latin	Statut hydrique ¹	Désignation	Recouvrement Absolu	Recouvrement Relatif
Arborescente (> 4 m)	<i>Acer saccharinum</i>	OBL		0.5	0,74 %
Arborescente (> 4 m)	<i>Betula populifolia</i>	NI		0.5	0,74 %
Arborescente (> 4 m)	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	FACH		3	4,44 %
Arborescente (> 4 m)	<i>Populus deltoides</i>	FACH		63	93,33 %
Arborescente (> 4 m)	<i>Ulmus americana</i>	FACH		0.5	0,74 %
Arbustive (< 4 m)	<i>Corylus cornuta</i> subsp. <i>cornuta</i>	NI		0.5	0,56 %
Arbustive (< 4 m)	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	FACH		0.5	0,56 %
Arbustive (< 4 m)	<i>Rhamnus cathartica</i>	NI	envahissante	87	98,31 %
Arbustive (< 4 m)	<i>Rubus idaeus</i>	NI		0.5	0,56 %
Herbacée	<i>Echinocystis lobata</i>			0.5	1,19 %
Herbacée	<i>Epipactis helleborine</i>	NI		0.5	1,19 %
Herbacée	<i>Equisetum arvense</i>	NI		0.5	1,19 %
Herbacée	<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	NI		37	88,1 %
Herbacée	<i>Solanum dulcamara</i>	NI		0.5	1,19 %
Herbacée	<i>Vitis riparia</i>	FACH		3	7,14 %

¹ Statut hydrique : * = Statut émis par WSP

SYNTHESE DE LA PARCELLE

Nb d'espèces dominantes FACH ou OBL (A):

0
4
Non
Non

Nb d'espèces dominantes NI (B):

Végétation dominée par des hydrophytes (A>B):

Végétation typique des milieux humides:



DONNÉES BIOPHYSIQUES

Hauteur d'eau au-dessus du sol:

0 cm

Profondeur de la nappe (si observée):

Non évaluée

Situation topographique:

Haut de pente

REMARQUES

Aucune remarque

RECOUVREMENTS TOTAUX

Strate	Recouvrement
Arborescente (> 4 m)	63%
Arbustive (< 4 m)	87%
Herbacée	37%
Sol nu / Litière	87%

RECOUVREMENT PAR STRATE ET ESPÈCES PRINCIPALES

Strate	Nom Latin	Statut hydrique ¹	Désignation	Recouvrement Absolu	Recouvrement Relatif
Arborescente (> 4 m)	<i>Acer saccharinum</i>	OBL		15	18,29 %
Arborescente (> 4 m)	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	FACH		15	18,29 %
Arborescente (> 4 m)	<i>Populus tremuloides</i>	NI		37	45,12 %
Arborescente (> 4 m)	<i>Rhamnus cathartica</i>	NI	envahissante	15	18,29 %
Arbustive (< 4 m)	<i>Acer rubrum</i>	FACH		0.5	0,79 %
Arbustive (< 4 m)	<i>Rhamnus cathartica</i>	NI	envahissante	63	99,21 %
Herbacée	<i>Circaeaa canadensis</i> subsp. <i>canadensis</i>	NI		3	6,98 %
Herbacée	<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	NI		37	86,05 %
Herbacée	<i>Toxicodendron radicans</i> var. <i>radicans</i>	NI		3	6,98 %

¹ Statut hydrique : * = Statut émis par WSP

SYNTHESE DE LA PARCELLE

Nb d'espèces dominantes FACH ou OBL (A):

1
1
Non
Non

Nb d'espèces dominantes NI (B):

Végétation dominée par des hydrophytes (A>B):

Végétation typique des milieux humides:



DONNÉES BIOPHYSIQUES

Hauteur d'eau au-dessus du sol:

0 cm

Profondeur de la nappe (si observée):

Non évaluée

Situation topographique:

mi-pente

REMARQUES

Aucune remarque

RECOUVREMENTS TOTAUX

Strate	Recouvrement
Arborescente (> 4 m)	15%
Arbustive (< 4 m)	87%
Herbacée	5%
Sol nu / Litière	87%

RECOUVREMENT PAR STRATE ET ESPÈCES PRINCIPALES

Strate	Nom Latin	Statut hydrique ¹	Désignation	Recouvrement Absolu	Recouvrement Relatif
Arborescente (> 4 m)	Populus deltoides	FACH		15	96,77 %
Arborescente (> 4 m)	Rhus typhina	NI		0.5	3,23 %
Arbustive (< 4 m)	Lonicera tatarica	NI*		3	3,7 %
Arbustive (< 4 m)	Rhamnus cathartica	NI	envahissante	63	77,78 %
Arbustive (< 4 m)	Rhus typhina	NI		15	18,52 %
Herbacée	Epipactis helleborine	NI		0.5	10 %
Herbacée	Parthenocissus quinquefolia	NI		0.5	10 %
Herbacée	Rumex crispus	NI		0.5	10 %
Herbacée	Toxicodendron radicans var. radicans	NI		0.5	10 %
Herbacée	Vitis riparia	FACH		3	60 %

¹ Statut hydrique : * = Statut émis par WSP

SYNTHESE DE LA PARCELLE

Nb d'espèces dominantes FACH ou OBL (A):

0
1
Non
Non

Nb d'espèces dominantes NI (B):

Végétation dominée par des hydrophytes (A>B):

Végétation typique des milieux humides:



DONNÉES BIOPHYSIQUES

Hauteur d'eau au-dessus du sol:	0 cm
Profondeur de la nappe (si observée):	Non évaluée
Situation topographique:	Haut de pente

REMARQUES

Aucune remarque

RECOUVREMENTS TOTAUX

Strate	Recouvrement
Arborescente (> 4 m)	3%
Arbustive (< 4 m)	87%
Herbacée	0%
Sol nu / Litière	87%

RECOUVREMENT PAR STRATE ET ESPÈCES PRINCIPALES

Strate	Nom Latin	Statut hydrique ¹	Désignation	Recouvrement Absolu	Recouvrement Relatif
Arborescente (> 4 m)	Fraxinus pennsylvanica	FACH		3	100 %
Arbustive (< 4 m)	Rhamnus cathartica	NI	envahissante	87	100 %

¹ Statut hydrique : * = Statut émis par WSP

SYNTHESE DE LA PARCELLE

Nb d'espèces dominantes FACH ou OBL (A):

1
3
Non
Non

Nb d'espèces dominantes NI (B):

Végétation dominée par des hydrophytes (A>B):

Végétation typique des milieux humides:



DONNÉES BIOPHYSIQUES

Hauteur d'eau au-dessus du sol:

0 cm

Profondeur de la nappe (si observée):

Non évaluée

Situation topographique:

Haut de pente

REMARQUES

Aucune remarque

RECOUVREMENTS TOTAUX

Strate	Recouvrement
Arborescente (> 4 m)	63%
Arbustive (< 4 m)	3%
Herbacée	0.5%
Sol nu / Litière	87%

RECOUVREMENT PAR STRATE ET ESPÈCES PRINCIPALES

Strate	Nom Latin	Statut hydrique ¹	Désignation	Recouvrement Absolu	Recouvrement Relatif
Arborescente (> 4 m)	Fraxinus pennsylvanica	FACH		15	19,23 %
Arborescente (> 4 m)	Rhamnus cathartica	NI	envahissante	63	80,77 %
Arbustive (< 4 m)	Crataegus sp.	NI		0.5	12,5 %
Arbustive (< 4 m)	Fraxinus pennsylvanica	FACH		0.5	12,5 %
Arbustive (< 4 m)	Rhamnus cathartica	NI	envahissante	3	75 %
Herbacée	Arisaema triphyllum subsp. triphyllum	FACH		0.5	33,33 %
Herbacée	Circaeа canadensis subsp. canadensis	NI		0.5	33,33 %
Herbacée	Toxicodendron radicans var. radicans	NI		0.5	33,33 %

¹ Statut hydrique : * = Statut émis par WSP

SYNTHESE DE LA PARCELLE

Nb d'espèces dominantes FACH ou OBL (A):

1
2
Non
Non

Nb d'espèces dominantes NI (B):

Végétation dominée par des hydrophytes (A>B):

Végétation typique des milieux humides:



DONNÉES BIOPHYSIQUES

Hauteur d'eau au-dessus du sol:	0 cm
Profondeur de la nappe (si observée):	Non évaluée
Situation topographique:	Haut de pente

REMARQUES

Aucune remarque

RECOUVREMENTS TOTAUX

Strate	Recouvrement
Arborescente (> 4 m)	37%
Arbustive (< 4 m)	63%
Herbacée	15%
Sol nu / Litière	87%

RECOUVREMENT PAR STRATE ET ESPÈCES PRINCIPALES

Strate	Nom Latin	Statut hydrique ⁷	Désignation	Recouvrement Absolu	Recouvrement Relatif
Arborescente (> 4 m)	Fraxinus pennsylvanica	FACH		3	6,98 %
Arborescente (> 4 m)	Populus deltoides	FACH		37	86,05 %
Arborescente (> 4 m)	Rhamnus cathartica	NI	envahissante	3	6,98 %
Arbustive (< 4 m)	Acer negundo	NI	envahissante	0.5	0,63 %
Arbustive (< 4 m)	Cornus sericea			0.5	0,63 %
Arbustive (< 4 m)	Rhamnus cathartica	NI	envahissante	63	79,25 %
Arbustive (< 4 m)	Ulmus americana	FACH		15	18,87 %
Arbustive (< 4 m)	Viburnum lentago	NI		0.5	0,63 %
Herbacée	Alliaria petiolata	NI*	envahissante	3	15 %
Herbacée	Circaeа canadensis subsp. canadensis	NI		15	75 %
Herbacée	Onoclea sensibilis	FACH		0.5	2,5 %
Herbacée	Parthenocissus quinquefolia	NI		0.5	2,5 %
Herbacée	Solanum dulcamara	NI		0.5	2,5 %
Herbacée	Viola sp.	-		0.5	2,5 %

⁷ Statut hydrique : * = Statut émis par WSP

SYNTHESE DE LA PARCELLE

Nb d'espèces dominantes FACH ou OBL (A):

1
1
Non
Non

Nb d'espèces dominantes NI (B):

Végétation dominée par des hydrophytes (A>B):

Végétation typique des milieux humides:



DONNÉES BIOPHYSIQUES

Hauteur d'eau au-dessus du sol:	Non évaluée
Profondeur de la nappe (si observée):	Non évaluée
Situation topographique:	mi-pente

REMARQUES

Aucune remarque

RECOUVREMENTS TOTAUX

Strate	Recouvrement
Arbustive (< 4 m)	63%
Arborescente (> 4 m)	15%
Herbacée	3%
Sol nu / Litière	87%

RECOUVREMENT PAR STRATE ET ESPÈCES PRINCIPALES

Strate	Nom Latin	Statut hydrique ¹	Désignation	Recouvrement Absolu	Recouvrement Relatif
Arborescente (> 4 m)	Fraxinus pennsylvanica	FACH		3	16,67 %
Arborescente (> 4 m)	Ulmus americana	FACH		15	83,33 %
Arbustive (< 4 m)	Acer negundo	NI	envahissante	0.5	0,74 %
Arbustive (< 4 m)	Crataegus sp.	NI		0.5	0,74 %
Arbustive (< 4 m)	Fraxinus pennsylvanica	FACH		3	4,44 %
Arbustive (< 4 m)	Rhamnus cathartica	NI	envahissante	63	93,33 %
Arbustive (< 4 m)	Ulmus americana	FACH		0.5	0,74 %
Herbacée	Circaeа canadensis subsp. canadensis	NI		3	60 %
Herbacée	Geum canadense			0.5	10 %
Herbacée	Parthenocissus quinquefolia	NI		0.5	10 %
Herbacée	Toxicodendron radicans var. radicans	NI		0.5	10 %
Herbacée	Vitis riparia	FACH		0.5	10 %

¹ Statut hydrique : * = Statut émis par WSP

SYNTHESE DE LA PARCELLE

Nb d'espèces dominantes FACH ou OBL (A):

1
3
Non
Non

Nb d'espèces dominantes NI (B):

Végétation dominée par des hydrophytes (A>B):

Végétation typique des milieux humides:



DONNÉES BIOPHYSIQUES

Hauteur d'eau au-dessus du sol:

0 cm

Profondeur de la nappe (si observée):

Non évaluée

Situation topographique:

Haut de pente

REMARQUES

Aucune remarque

RECOUVREMENTS TOTAUX

Strate	Recouvrement
Arborescente (> 4 m)	37%
Arbustive (< 4 m)	87%
Herbacée	15%
Sol nu / Litière	87%

RECOUVREMENT PAR STRATE ET ESPÈCES PRINCIPALES

Strate	Nom Latin	Statut hydrique ¹	Désignation	Recouvrement Absolu	Recouvrement Relatif
Arborescente (> 4 m)	Fraxinus pennsylvanica	FACH		15	27,27 %
Arborescente (> 4 m)	Rhamnus cathartica	NI	envahissante	37	67,27 %
Arborescente (> 4 m)	Ulmus americana	FACH		3	5,45 %
Arbustive (< 4 m)	Celtis occidentalis	NI		0.5	0,56 %
Arbustive (< 4 m)	Lonicera tatarica	NI*		0.5	0,56 %
Arbustive (< 4 m)	Rhamnus cathartica	NI	envahissante	87	97,75 %
Arbustive (< 4 m)	Solanum dulcamara	NI		0.5	0,56 %
Arbustive (< 4 m)	Spiraea alba var. latifolia	NI		0.5	0,56 %
Herbacée	Arisaema triphyllum subsp. triphyllum	FACH		0.5	3,12 %
Herbacée	Circaeaa canadensis subsp. canadensis	NI		15	93,75 %
Herbacée	Toxicodendron radicans var. radicans	NI		0.5	3,12 %

¹ Statut hydrique : * = Statut émis par WSP